



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 avril 2021

Sessione di u 12 d'aprile di u 2021

Rapport N° 2021-17

Raportu N° 2021-17

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet :	Individualisation de crédits au titre des règlements d'aides aux Communes, Intercommunalités et Territoires
Oggettu :	Individualizazione di crediti indè u cadru di i regulamenti di l'aiuti à e cumune, l'intercumunalità è i territorii

Conformément aux dispositions des règlements d'aides venant en soutien aux communes et intercommunalités, la Chambre des Territoires est tenue d'être informée des individualisations adoptées en Conseil exécutif. Par conséquent, dans le prolongement des précédentes communications, vous sont soumis les rapports d'individualisations validés lors du Conseil exécutif du 6 avril dernier. Le montant total attribué est de **33 781 214 €** décomposé comme suit :

Au titre du Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires, Territorii, pieve è paesi vivi :

1. Au titre du dispositif de la Dotation Quinquennale et de la Dotation Ecole :

- **11 392 318 €** affectés à 393 opérations, en faveur de 180 communes, 9 EPCI et 3 syndicats, gérés par le service de l'attractivité des territoires et celui des politiques urbaines.

2. Au titre du dispositif Intempéries et Incendies :

- **45 485 €** : pour 2 opérations au bénéfice de 2 communes, gérés par le service de l'attractivité des territoires.

3. Au titre du Fonds de Solidarité Territoriale :

- **3 465 560 €** affectés à 15 opérations pour des territoires ruraux et de montagne et 1 opération pour des territoires urbains gérés par le service de l'attractivité des territoires et celui des politiques urbaines.

4. Au titre du Fonds de Territorialisation :

- **356 770 €** pour la création d'un espace de coworking et d'un Fab-Lab au centre de services de Vicu – Sagone (financement de la Collectivité de Corse à hauteur de 40% du coût total qui s'élève à 891 926 € H.T.V.A) ;
- **214 412 €** pour des études préalables à la reconstruction du plateau scolaire et sportif d'Abbazia pour la commune de Punelli di Fium'Orbu (financement de la Collectivité de Corse à hauteur de 80 % du cout total qui s'élève à 205 515 €, soit une aide 164 412 €) et une Etude urbaine dans le cadre du dispositif ORT - PVD (Opération de Revitalisation du Territoire - Petites Villes de Demain) pour la commune de Corti (financement de la collectivité de Corse à hauteur de 20 % du coût total qui s'élève à 250 000 €, soit une aide de 50 000 €).



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

5. Au titre du dispositif de la Charte Urbaine :

- **1 635 579 €** en faveur de 4 opérations : 1 opération pour les communes de Purtivechju et de Bastia et 2 pour Aiacciu), gérés par le service des politiques urbaines.

Au titre du règlement des aides Habitat – Logement, *Una casa per tutti, una casa per ognunu* :

- **En investissement : 7 129 822 €** en faveur de 32 opérations d'acquisitions, améliorations de bâtiments destinées à accueillir du logement locatif à prix encadré, et réhabilitation de logements communaux existants ; 2 opérations concernant des acquisitions foncières destinées à accueillir du logement locatif à prix encadré ; 4 opérations dans le cadre des aides à la création de logements locatifs sociaux ; 6 opérations au bénéfice de l'OPH CAPA dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens et dans le cadre du règlement des aides, 14 dossiers d'aides directes aux primo-accédants ; 42 dossiers d'aides aux propriétaires occupants modestes dans les OPAH concernant 8 EPCI et communes ;
- **En fonctionnement : 79 084 €** à destination des communes et des EPCI dans le cadre du financement du suivi opérationnel dans les OPAH.

Au titre des aides dans le cadre de la convention Agence de l'Eau :

- **3 966 385 €** concernant 30 opérations dans le cadre de la réinscription des aides allouées concernant 20 communes et EPCI situés sur l'ensemble du territoire,
- **1 029 799 €** en faveur de 16 opérations dans le cadre des aides allouées au titre du 11ème programme avec l'agence de l'Eau concernant 14 communes et EPCI.

Au titre des aides dans le cadre du règlement des aides mettant en œuvre le Schéma d'Aménagement, de Développement et de Protection du Massif Corse :

- **4 466 000 €, dont 226 000 €** au titre des opérations relevant des dispositifs d'aides liés à la crise sanitaire, en faveur de 32 opérations financées par le Fonds Montagne dans des territoires de l'intérieur et de montagne.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.